

Lettre d'information aux parents d'élèves de CM2 Présentation du protocole « POUR UN PARCOURS SECURISE AU CYCLE 3 »

« Pour un parcours sécurisé au cycle 3 » est un protocole qui a pour objectif de favoriser la réussite de tous les élèves scolarisés en CM1, CM2 et 6^e.

En septembre, nous identifions les compétences et les besoins de votre enfant afin de lui permettre d'envisager un parcours sécurisé au cycle 3.

Le protocole « Pour un parcours sécurisé au cycle 3 » consiste à évaluer les compétences déjà maîtrisées et celles qu'il est nécessaire de renforcer pour garantir la réussite de votre enfant en français et en mathématiques.

Septembre

- **Présentation aux familles** par l'enseignant du protocole et de ses enjeux.
- **Evaluation des compétences** de votre enfant en français et en mathématiques.

Octobre

- Pour tous les élèves : **rencontre individuelle parents – enseignants** pour faire le bilan de cette évaluation, à l'appui de la fiche de résultats.
- Pour les élèves dont les **compétences se révèlent fragiles ou insuffisamment maîtrisées**, l'enseignant déclenche **un accompagnement renforcé formalisé**, en fonction des besoins identifiés.

De novembre à février

- **Seulement pour les élèves relevant d'un accompagnement renforcé : activités de remédiation au sein de la classe.** L'enseignant propose à votre enfant de participer à des temps d'Activités Pédagogiques Complémentaires (APC), des groupes de besoin, des décroisements, des prises en charge par le RASED (Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés) afin de développer et consolider les compétences ciblées.
- **Communication** régulière entre la famille et l'équipe enseignante sur la poursuite du parcours de l'élève

De mars à avril

- **Pour les élèves concernés par l'accompagnement renforcé :** seconde évaluation pour suivre l'évolution des compétences non maîtrisées lors de la première passation.

De mai à juin

- **Rencontre individuelle parents – enseignants** pour faire un bilan de l'accompagnement renforcé et sécuriser la poursuite du parcours de l'élève en 6^{ème} en associant le collègue.